

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 30 (1922)
Heft: 8

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Assemblée générale du 10 mai 1922, au Palais de Rumine.
Salle Tissot.

Présidence de M. Maurice Barbey, président.

La séance est ouverte à 14 h. 30, M. le Président y prononce le discours suivant :

Mesdames et Messieurs,

Le 11 mai 1921, il y a donc une année, vous avez élu votre Comité, donnant à ses neuf membres anciens un nouveau témoignage de votre confiance en leur confirmant leur mandat. L'un d'eux, hélas, un des fondateurs de la Société en 1902, demeuré son caissier dévoué en même temps que son banquier, M. Charles-Auguste Bugnion (Lausanne), vient de mourir le 20 avril 1922 à l'âge de 79 ans ; à ses funérailles, à la Chapelle des Terreaux, nous avons tenu à rendre en votre nom un reconnaissant et respectueux hommage à ce collègue vénéré qui incarnait le culte de la tradition, qui avait une prédilection marquée pour des questions d'héraldique, et qui connaissait, comme pas un, l'histoire et les alliances des familles vaudoises. La foi chrétienne, l'amour du passé et le travail consciencieux, sont les trois traits marquants d'une vie dont on a justement annoncé la fin « en pleine activité ».

Six mois plus tôt, le 5 novembre 1921, le D^r Alfred Châtelanat, expirait dans ce Veytaux dont il était depuis longtemps le syndic aimé et généreux. L'histoire montreusienne doit beaucoup à ce patriote bienveillant et éclairé qui, en qualité de président de la Société du Musée de Montreux, sut mener à bien la conservation du petit édifice savoyard dit Couvent de Sâles, et son aménagement en musée. Mon-

treux, jusqu'alors avant tout ville d'eau, possède maintenant un musée original et pittoresque où sont réunis les souvenirs du Montreux rural et viticole de jadis ; le souvenir du D^r Chatelanat y restera toujours attaché.

Nous avons été particulièrement touchés que M^{me} Alfred Chatelanat, dans son grand deuil, ait bien voulu demander son adhésion comme membre de notre Société.

Suivant la tradition de nos réunions civiques et scientifiques, je vous prie de vouloir bien vous lever pour honorer la mémoire de MM. Bugnion et Chatelanat.

Dans les derniers douze mois nous avons pensé que l'effort de notre association devait entre autres porter sur le recrutement. Quand notre Société fut fondée le 3 décembre 1902 à Lausanne, il y aura donc 20 ans dans sept mois, notre association comptait 443 membres. Aujourd'hui nous ne sommes plus que 350 sociétaires non compris ceux que nous aurons tout à l'heure le plaisir d'accueillir. Or, si l'on envisage que le canton de Vaud compte plus de 317.000 habitants, n'est-on pas fondé à affirmer et à rappeler avec conviction que la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie doit s'accroître fortement, sous peine de manquer à son devoir ? Puissiez-vous, toutes et tous, Mesdames et Messieurs, ne pas cesser de lui trouver des amis, surtout dans la jeune génération, dans le corps enseignant primaire et secondaire, dans le corps pastoral, chez les étudiants, dans nos petites villes et dans nos villages où les restaurations d'église, les classements d'archives communales attirent tout naturellement l'attention et l'intérêt des citoyens sur le passé vaudois. Faut-il souligner que cette utile propagande a non moins sa valeur sociale et civique puisqu'elle fortifie et éclaire l'amour du pays, et que jamais nous n'avons senti plus intensément que maintenant le devoir de fortifier l'idée de Patrie ?

Votre Comité compte donc sur votre collaboration.

Nous avons eu le plaisir de voter en 1921 l'admission de 38 membres, dont 2 reçus à Lausanne le 11 mai, 28 à Cossonay le 31 août et 8 à Pully le 2 novembre 1921. Quant à ces réunions de Cossonay et de Pully, nous pensons que vous en gardez des impressions favorables ; les sociétaires absents à ces séances en auront connu les détails par la *Revue historique vaudoise*, dans les alertes procès-verbaux de notre dévoué secrétaire.

Laissez-moi vous rappeler avec quel plaisir votre Comité a tenu à souligner les mérites de notre collègue M. Eugène Mottaz, en lui décernant à Cossonay le diplôme de membre d'honneur.

Le 15 février 1922 à la Cathédrale de Lausanne, notre collègue M. Eugène Bron nous a exposé l'activité architecturale d'Aymon de Montfaucon ; cette soirée singulièrement instructive et vivante nous a permis de voir de près les détails des vitraux de la Rose, de nous rendre compte du passage pratiqué jadis perpendiculairement à l'axe de la nef, de nous instruire sur l'histoire de notre antique sanctuaire national. Souhaitons que la conférence de notre aimable collègue soit bientôt publiée.

La noble figure du Major Davel dont le canton de Vaud va de nouveau célébrer la mémoire en 1923, à l'occasion du bi-centenaire de la mort du héros (24 avril 1723), devait tout naturellement préoccuper les historiens vaudois.

Nos collègues MM. Mottaz, Gilliard, Reymond, Chastelain, Perrin et Barbey, sous la présidence de M. Mottaz, font partie d'une commission spéciale désignée par le Département de l'Instruction publique et des cultes pour rédiger une nouvelle biographie du martyr.

Dès maintenant cette commission compte sur votre intérêt pour que, lorsque le volume paraîtra, vous lui réserviez un accueil favorable.

Pour l'avenir nous avons songé à une excursion avec séance en Savoie où notre Société a noué ou renouvelé des amitiés lors du Centenaire de l'Académie de Savoie en juillet 1921, à Chambéry ; quand l'organisation encore imprécise de cette course hors canton sera à point, nous vous en ferons part.

Sauf imprévu nous pensons vous convoquer en séance d'été à Payerne où notre Société n'a pas siégé depuis 1911 ; les travaux entrepris à l'Abbatiale sont manifestement dignes de susciter votre intérêt ; en outre nous voudrions voir s'accroître le nombre de nos adhérents dans la région de la Broye. »

M. le président rend également un juste hommage à la mémoire de M. le Dr Albert Wellauer, décédé subitement le 7 mai. L'Assemblée se lève pour honorer la mémoire de notre très regretté collègue.

Pour remplacer M. Charles-Auguste Bugnion au Comité, l'Assemblée désigne M. Marius Perrin, secrétaire-caissier. Les candidats suivants sont reçus à l'unanimité :

M^{me} Marguerite Franel, Lausanne.

MM. Gaston Boiceau, ingénieur, Lausanne.

Jean-Antoine Thélin, Lausanne.

David Lasserre, professeur, Vennes s. Lausanne.

Paul Métraux, pasteur, Chailly s. Lausanne.

Léon Morf, professeur, Pully.

Michel Mayor, lic. litt., Prilly.

Donald Galbreath, méd. dent., Baugy s. Clarens.

M^{me} Anna Chatelanat, Veytaux.

MM. Louis-Frédéric Bosset, architecte, Payerne.

Richard Berger, professeur, Corcelles p. Payerne.

Pierre Bioley, pharmacien, Orbe.

Ferdinand Blanc, avocat, Avenches.

Paul-Louis Bader, libraire-antiquaire, Genève.

L'ordre du jour appelle la présentation des comptes et le rapport des vérificateurs.

Malheureusement ces derniers sont absents. M. de Rham est retenu chez lui par la maladie ; M. Meylan-Faure assiste aux obsèques de M. Wellauer. Le caissier, privé des comptes et des pièces comptables, qui sont chez M. de Rham, donne tant bien que mal un aperçu rapide des finances de la Société, M. Barbey dit tout son regret de ce contre-temps, dont le Comité n'est pas responsable. L'assemblée, sur la proposition de son président, décide de renvoyer au 30 août, à Payerne, la présentation des comptes et le rapport de la Commission de vérification.

M. Eugène Rochaz, syndic de Romainmôtier, rappelle en la recommandant l'exposition du Vieux-Romainmôtier.

M. le D^r Henri Martin présente ensuite une étude biographique sur *Antoine Baron*, premier chancelier et premier archiviste de l'Etat de Vaud.

M. le D^r Martin possède les souvenirs inédits de cet excellent citoyen : Baron s'y révèle un fonctionnaire modèle, un brave homme et un philosophe à la doctrine plus reposante qu'originale.

M. Maxime Reymond ajoute quelques indications relatives à la carrière de Baron comme archiviste.

M. Eugène Mottaz, sous le titre spirituel d'*Une tempête dans un verre d'eau*, narre avec sa finesse habituelle les démêlés, au XVIII^{me} siècle, des communiens avec les seigneurs de Ropraz, au sujet du catéchisme et de la sonnerie des cloches.

Le bailli de Moudon, Georges Clavel, de Brenles, des pasteurs, un régent défilent à leur tour dans cette amusante et savoureuse narration que nous aurons le plaisir de lire dans la *Revue historique vaudoise*.

La séance est levée à 16 h. 30.